

Séance du 12 Juin 1947

47050
OBJET :

Frais de Mission

L'an milneuf cent quarante sept, le douze du mois de Juin, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. REGAZONI Ch. Maire, en session ordinaire, d'après convocations faites, le 7 Juin 1947.

ETAIENT PRESENTS : MM. REGAZONI Charles, Veysière, Rochederoux, Dasseux, Julien, Mme Parizet, Melle Rikosky, Mm. Baudet, Léraudon, Grussenmeyer, Chollet, Boulerne, Prugnaud, Conge, Chazeau, Senelier, Olivier, Counil.

Excusés : Mm. Arrivé, Bouchet, Cousinet, Dorecq, Frot, Simon, Savignac, Thomas.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Conge ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance.

Le conseil accepte l'état des frais de mission présenté par Mr le Maire et s'élevant à 21.086 frs pour 1946 et 7.372 frs pour 1947.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

VU

La Rochelle, le 27 Juin 1947

Pour le PRÉFET,

Le Chef de Division Délégué.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Maire